



B.N.I.C

SAS au capital de 10.000 € - RCS Bobigny 831 165 485

Siège social : 44 Bd Anatole France 93300 Aubervilliers

Tél : 01.84.25.33.33 - E-mail : aubervilliers@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Janvier 2018

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 100.000 €	8.500 €
De 100.001 € à 140.000 €	10.000 €
De 140.001 € à 190.000 €	12.000 €
De 190.001 € à 250.000 €	15.000 €
De 250.001 € à 300.000 €	18.000 €
Supérieur à 300.001 €	6 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR14831165485 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°CPI 9301 2017 000 021 174 délivrée(s) par le CCI de 75 PARIS, 9 Rue Coquillière, 75001 Paris– Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : CEGC – 16 av Hoche – TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.



B.N.I.C

SAS au capital de 10.000 € - RCS Bobigny 831 165 485

Siège social : 44 Bd Anatole France 93300 Aubervilliers

Tél : 01.84.25.33.33 - E-mail : aubervilliers@laforet.com

Locations – Barème à compter du 01 Janvier 2018

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 1 mois de loyer TTC à la charge du bailleur

Prestations particulières – Barème à compter du 01 Janvier 2018

Honoraires d'état des lieux :

250 € TTC à la charge du bailleur.

Gestion locative – Barème à compter du 01 mars 0000

Honoraires de Gestion :

6.5 % HT du loyer annuel, soit 7.2 % TTC à la charge du bailleur.

Garantie Loyer Impayé :

2 % HT du loyer annuel, soit 2.4 % TTC à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR14831165485 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier –
Carte(s) professionnelle(s) n°CPI 9301 2017 000 021 174 délivrée(s) par le CCI de 75 PARIS, 9 Rue
Coquillière, 75001 Paris– Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et
Gestion (*) : CEGC – 16 av Hoche – TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex –
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte
professionnelle.